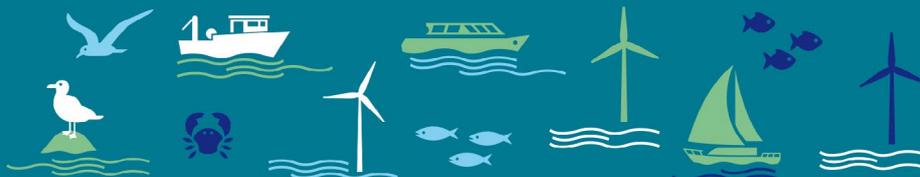


ÉOLIENNES EN MER AU LARGE DE LA NORMANDIE



www.eoliennesenmer.fr

Notice d'information n° 6

février 2022

Campagne de levés hydrographiques au large de la baie de Seine et du Cotentin

Objectifs et zones de travail

En tant que maîtrise d'ouvrage, le ministère de la Transition écologique fait réaliser des mesures géotechniques, afin de mieux connaître le site de l'appel d'offres relatif à l'implantation d'un parc éolien en mer au large de la Normandie dans la zone « centre Manche ».



Données cartographiques sur www.eoliennesenmer.fr/cm1

Moyens nautiques et appareils de mesures



Investigator

Calendrier prévisionnel des levés en mer

Géotechnique (cône de pénétration, vibro-carotier...)

- ▶ le 12 février 2022, pour trois jours, dans la zone des 500 km², le navire « Investigator » débutera la réalisation d'exploration du sous-sol marin. Il reviendra sur la zone à partir du 24 février pour quatre jours.
- ▶ Il est prévu que ce navire effectue des études de sols et sous-sols tout au long de l'année 2022. Elles se feront par période de 4 à 10 jours puisque le navire « Investigator » doit opérer lors de coefficient de marée inférieurs à 70.

Modalité d'opération

- ▶ le navire « Investigator » effectue ses travaux en se plaçant au mouillage pour plusieurs heures voire plusieurs jours.
- ▶ Il est positionné avec plusieurs ancres, de ce fait, une zone de sécurité de 500 m est à respecter autour du navire en opération.

N'hésitez pas à demander les points d'études précis, ils seront disponibles 15 jours avant le début de chaque mission.

Adresse : concertation.centremanche@developpement-durable.gouv.fr

La sécurité à bord

Les travaux seront signalés par **AVURNAV**

Les usagers sont invités à **naviguer avec la plus grande précaution** dans les zones concernées.



URGENCE

En cas d'urgence ou incident, contacter le **CROSS Jobourg**.
Canal VHF 16
ou par téléphone 196



Pour en savoir +

ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr
www.eoliennesenmer.fr

DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr